

N° OUP 605

FICHAFFICHE

Résidence Les Astragales

1967-1969, Sausset-les-Pins

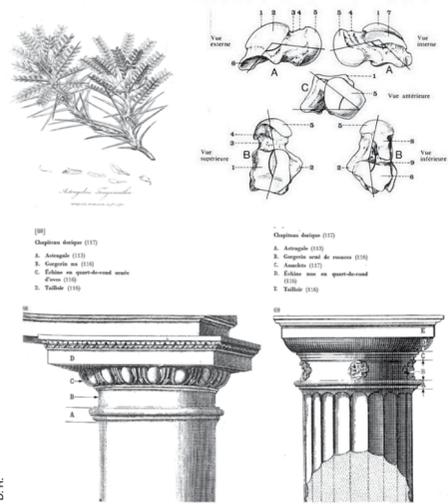
André Bruyère, architecte

Alain Le Breton, artiste



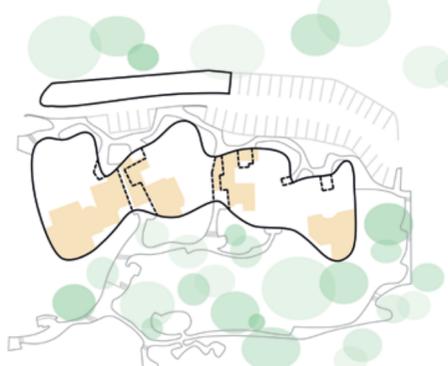
PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE





Astragale(s)
 Parmi elles, il faut distinguer l'Astragale de Marseille, Astragalus tragacantha, qui ne donne point de gomme adragante, mais qui ressemble beaucoup aux espèces qui en donnent. Ses caractères sont d'être fruticuleuse, rameuse, blanche; d'avoir les fleurs en tête pédonculée et les dents calcinales, très courtes. Elle croît aux environs de Marseille, où elle est appelée barbe de renard et épine de bouc.¹

Outre cette savoureuse définition botanique, astragale désigne, selon son sens le plus répandu, l'un des os constitutifs de la cheville, un os de forme bulbeuse recouvert de cartilage. Dans le grec ancien, l'astragale (*astragalos*) désigne successivement une vertèbre du cou, puis l'os de la cheville, puis le jeu d'osselets. Il s'agit aussi d'un terme d'architecture désignant la moulure entre le fût d'une colonne et son chapiteau. En somme et quel que soit le domaine, un élément qui fait lien. Botanique, anatomie, jeu, polysémie... ces multiples définitions renvoient à des objets courbes, singuliers et curieux, ceux-là mêmes dont l'architecte André Bruyère aimait s'entourer et dont les sonorités le ravissaient.



«Où l'on peut voir qu'un immeuble collectif peut aussi être habitable». Alain Le Breton

Quelques mois s'écoulaient avant le dépôt du permis de construire, en février 1967. L'immeuble conçu par André Bruyère traverse la parcelle d'est en ouest. Au nord, garages couverts et places de stationnement circonscrivent les zones réservées aux voitures, en libérant l'essentiel du terrain, au sud, pour les piétons : deux passages, au rez-de-chaussée, leur permettent d'ailleurs de rejoindre le jardin directement. Les travaux commencent à la fin de l'année 1967 pour une durée de deux ans. Ce chantier permet à André Bruyère de s'essayer à la typologie de l'immeuble collectif. Comme dans chacun de ses projets, l'architecte va tenter de rendre le bâtiment unique, répondant ainsi également à la demande du maître d'ouvrage de voir cette opération se distinguer de toutes celles qui fleurissaient alors sur le littoral. Et de fait, l'immeuble en R+2 adopte une forme ondoyante qui n'évoque rien de connu. L'architecte le conçoit comme l'adjonction de quatre blocs, nommés Oursin, Madrépore, Terre et Astragale, en référence à la richesse et la beauté de la Méditerranée. Les



«Dans la pinède face à la mer, un témoignage de l'architecture contemporaine» Publicité, 1969

C'est à Marseille en avril 1966 qu'André Bruyère et Marcel Sinaï se rencontrent. L'architecte devait étudier le projet d'implantation du nouveau siège de la Banque Nationale Populaire (BNP) à Marseille, et des contacts professionnels communs lui avaient indiqué les coordonnées de Marcel Sinaï, un promoteur auprès duquel il pourrait prendre attache. André Bruyère était en effet, depuis 1960, responsable de la construction et de l'aménagement des bureaux et agences de la BNP, en France et à l'étranger. Le projet de siège marseillais ne vit jamais le jour, mais André Bruyère et Marcel Sinaï sympathisèrent, et ce fut le début d'une belle collaboration.

Marcel Sinaï venait alors d'achever la construction d'une résidence sur le port de Sausset-les-Pins, et avait acquis un second terrain en vue de lancer une nouvelle opération, pour laquelle un avant-projet avait d'ores et déjà été établi. Sa rencontre avec l'éloquent André Bruyère et les échanges stimulants qui en étaient ressortis l'incitent à repenser complètement son projet. Il présente donc les données du programme à l'architecte : il s'agit de construire, sur une parcelle de 6500 m² située à proximité du port de Sausset-les-Pins, un immeuble collectif permettant une densité importante, tout en offrant des prestations de standing. Bien desservi par le train et l'aéroport de Marignane, à peu de distances du bassin pétrolier de Fos-sur-Mer en pleine expansion, ce terrain présentait pour Marcel Sinaï de nombreux atouts garants d'une réussite certaine. Il appartenait à présent à l'architecte d'y imaginer une réalisation à même de se distinguer de la production «courante» de l'époque.



blocs comportent chacun une entrée, desservant une cage d'escalier permettant d'accéder aux étages ou au toit. L'absence de couloir est délibérée, il s'agit pour l'architecte d'un gage de qualité, préservant l'intimité et évitant l'impersonnalité de certains immeubles collectifs. La répartition des appartements par demi-niveaux tend elle aussi vers cette «individualisation», tout en offrant une solution heureuse à l'implantation de l'immeuble dans la pente. Chacun des quatre blocs est différent, de par sa forme, le décor de son entrée, la présence ou non de passage vers le jardin, la taille et la forme des terrasses, l'orientation des appartements... En somme, cet immeuble tend d'avantage à se situer au sein de l'habitat intermédiaire que du collectif. Les 59 appartements, allant du studio de 35 m² au T4 de 100 m², sont également tous différents. Conçus avec soin, ils évitent les écueils habituels en séparant par exemple les salles de bains des appartements voisins, pourtant toujours situées en cœur de bloc, par des halls ou des cages d'escaliers, garantissant ainsi une bonne isolation phonique. De même, les chambres (pièces dites «de nuit») sont toujours renvoyées sur les côtés des blocs, leur évitant tout mur mitoyen avec les pièces dites «de jour» (salon, salle à manger) des appartements voisins. Les cuisines sont quant à elles disposées près des loggias, permettant une bonne ventilation naturelle, une vue agréable, et la prise des repas à l'extérieur. Les menuiseries en cèdre rouge, conçues sur mesure, adoptent plusieurs formats, de la meurtrière à la grande porte-fenêtre vitrée, rythmant la façade blanche de profonds «trous» noirs, parfois ourlés d'élégants appuis de fenêtres en fines lattes de bois, «comme des cils au balcon»². La forme arrondie irrégulière de l'immeuble est sensible dans le volume des terrasses mais ne rejaillit presque jamais sur les plans des appartements, à l'exception de certains situés aux extrémités de l'immeuble, contrainte assumée par l'architecte qui avait consenti à quelques «défauts» afin de produire un ensemble de qualité, dans le strict respect de la commande et du budget.



Patrimoine des communes des Bouches-du-Rhône

FICHAFFICHE est une publication du CAUE¹³, organisme associé du conseil départemental des Bouches-du-Rhône

FICHAFFICHE



Au fil du temps, notre regard sur le patrimoine ne cesse de s'actualiser et de porter son intérêt à des œuvres de notre passé récent, qui par leur programme et leur qualité artistique ont su prendre date dans l'ordinaire de notre histoire. Au présent d'en cultiver le meilleur usage.



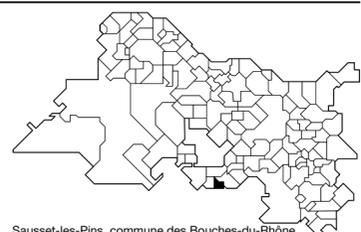
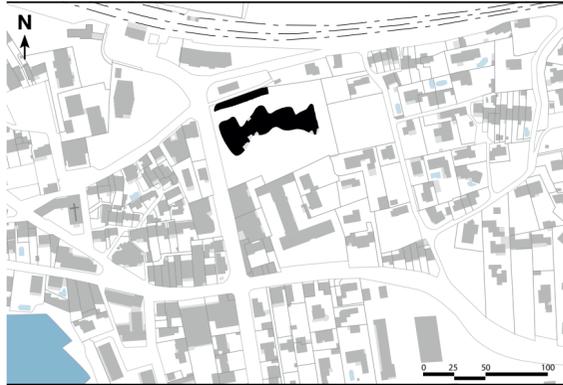
N°OUAP 605

Résidence Les Astragales

1967-1969, Sausset-les-Pins; André Bruyère, architecte; Jean-Pierre Hiard, ingénieur; Alain Le Breton, artiste

Programme 59 logements, terrain 6500 m², densité 90 logements à l'hectare - Maître d'ouvrage Marcel Sinaï, promoteur

Adresse Boulevard Charles Roux, Sausset-les-Pins, 13960 Coordonnées géographiques 43° 33' 22.50" N 5° 11' 12.15" E
 Accès depuis Marseille en train avec la ligne TER Marseille-Miramas via Port-de-Bouc, arrêt Sausset-les-Pins.
 À la sortie de la gare, prendre l'avenue de la Gare, puis l'avenue Charles Roux sur 100 mètres environ.
 Depuis Marseille en véhicule : autoroute A55, sortie n°8 Châteauneuf-les-Martigues/Carry-le-Rouet, D9 pendant 9 km.
 Sortie Route de Martigues/D5 en direction de Sausset-les-Pins.
 Au premier rond-point prendre la troisième sortie rue Pierre Matrja.
 Au second rond-point prendre la troisième sortie chemin du Brûlot.
 À droite passer le tunnel sous la voie ferrée, à droite chemin des Cactus, à gauche pour arriver au boulevard Charles Roux.



Sausset-les-Pins, commune des Bouches-du-Rhône

Remerciements : Mme Isabelle Balladier, Mme Claire Bruyère, M. François Chaslin, Mme Sylvie Denante, M. Marcel Sinaï, Mme Simone Violet

Pour en savoir plus :

Orientations bibliographiques

Articles
 «Sausset-les-Pins, Les Astragales», Paris, Montbrun, brochure commerciale de présentation de la résidence, 1967, non paginé.
 «Immeuble à Sausset-les-Pins», Bulletin AA Informations, s. d., p. XVII.

CHASLIN François, «André Bruyère, franc-tireur artisan (1912-1998)», *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 317, juin 1998, p. 36-37

Ouvrages
 BRUYÈRE André, *Pourquoi des architectes*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1968
 CHASLIN François, Roy Ève, *André Bruyère, la tendresse des murs*, Paris, Editions du Patrimoine, collection Carnets d'architectes, 2016

Sites et bases d'archives
 Centre d'archives d'architecture de la Cité Chaillot, Paris, Fonds André Bruyère 407 IFA

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
 CAUE¹³
 40 ANS LOI 101
 L'ARCHITECTURE TESTAIRE 1977 2017
 Collection Fichaffiche du CAUE¹³, ont participé à cette édition
 Présidente du CAUE¹³, directrice de publication Laure-Agnès Caradec
 Directeur du CAUE¹³ Denis Bravi
 Coordination Nicolas de Barbarin
 Rédaction Ève Roy
 Illustration recto Thibaut Rasset Dessin Nicolas de Barbarin, Manon Scotto / CAUE¹³
 Ressources iconographiques Centre d'archives d'architecture de la Cité Chaillot, Paris; Archives André Bruyère Portrait Famille Bruyère Photos Ève Roy, Nicolas de Barbarin / CAUE¹³ DA & graphisme Vincent Hanrot, Bik & Book Impression Espace Imprimerie, Marseille
 © 2017 - CAUE¹³
 Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône
 18 rue Neuve Sainte-Catherine, 13007 Marseille
 www.caue13.fr - Tél. : 04 96 11 01 20 - Courriel : caue13@caue13.fr

Air, soleil, verdure

Au-delà de la diversité et de la richesse des volumes de l'immeuble, la qualité des équipements est à souligner. La promenade menant au jardin est révélatrice de ces attentions pour les habitants : les passages sont agrémentés de sculptures de plâtre en haut-relief d'Alain Le Breton. Ce sculpteur, dont on ignore presque tout, était un collaborateur et ami d'André Bruyère depuis ses premiers projets d'envergure (l'hôtel La Caravelle en Guadeloupe, les agences BNP, etc.). Il livre ici des œuvres figuratives étranges – mains tendues, cosmonautes, formes organiques... – qui intriguent et occupent l'espace du passage. Ajouté au profond contraste lumineux avec le jardin, l'effet est saisissant. Le jardin, quant à lui, est constitué en grande partie des arbres et buissons qui préexistaient, simplement traversé par des allées sinueuses, ponctuées de quelques fauteuils en béton.

La mer, dont la présence est perceptible, ne peut se voir que des appartements les plus hauts ou en montant sur le toit, conçu comme un espace partagé aménagé et également dessiné avec soin : «Sur le toit terrasse, il est composé une aventure de lieux habitables, pour y être à l'ombre et au soleil. Les terrasses communiquent entre elles par une succession de rampes douces et d'échelons difficiles.»³ Comme toujours chez Bruyère, pour «éviter la saturation»⁴, la vue se mérite ! Le parcours, tout comme la répartition des logements, évoque le cheminement dans un village méditerranéen entre mer, forêt et rochers. Comme un hameau où l'on gravit quelques marches puis les degrés d'une échelle pour gagner les toits, ici les nombreuses irrégularités ne nuisent pas à la cohérence de l'ensemble et les façades, avec leur enduit blanc rustique et les profondes loggias ombragées, complètent l'analogie. Bien que tourné vers la mer et le paysage, l'immeuble entretient avec son site et avec la ville une relation discrète, loin de toute démonstration tapageuse.

L'architecte et le promoteur

Conquis par l'architecte, Marcel Sinaï et son épouse lui commandent simultanément la construction d'une maison au pied des Alpilles, Les Aires, projet passionné et semé d'embûches qui mit près de trente ans à être achevé... mais ceci est une autre histoire.

Au moment où débute la construction des Aires, les appartements des Astragales sont mis en vente et acquis en tant que résidence principale ou secondaire. Marcel Sinaï, dont l'audace fut récompensée par le succès de l'opération, la commentait alors en ces termes : «L'étonnement, l'adhésion, le bien-être des visiteurs ou des copropriétaires qui débambulent aujourd'hui autour de cette grande sculpture, et dans son ombre aux courbes multiples et changeantes, voilà la meilleure récompense de notre effort commun.»⁵ Ce bâtiment a été labellisé Patrimoine du XX^e siècle le 15 mars 2007.

Biographie

Dans le paysage architectural français d'après-guerre, André Bruyère (né André Bloch-Nathan, 1912-1998) incarne une sensibilité singulière, à l'écart de toute doctrine. Proche d'André Bloc, membre du comité éditorial de *L'Architecture d'aujourd'hui*, André Bruyère va s'illustrer par des textes et des projets inspirés, toujours engagés. Ses réalisations remarquées, le Centre de postcure de Fleury-Mérogis (1948), l'Hôtel La Caravelle à Sainte-Anne (Guadeloupe, 1960) ou le Pavillon l'Orbe à Ivry (Hôpital Charles Foix, 1987-1991), témoignent toutes d'une interprétation originale du programme couplée à une expression et une sensualité très personnelles. Ses recherches sur la forme courbe, notamment incarnées par le projet récurrent de *L'œuf*, imaginé en 1971 pour le Centre Pompidou, rappellent qu'il était surtout animé par une quête incessante de liberté.



Chronologie des projets et réalisations

en Provence-Alpes-Côte d'Azur et à Monaco
 (en noir les projets réalisés conformément au projet et toujours en place)

- 1952-1953. *Village polychrome* en collaboration avec Fernand Léger. Biot (06). Commanditaire: Assis Chateaubriand (non réalisé).
- 1954. *Scénographie de l'exposition du groupe Espace*. Biot (06). Commanditaire: André Bloc. (réalisée, détruite).
- 1959-1960. *Surélévation de l'Hôtel de Paris*. Monte-Carlo (Monaco). Commanditaire: Société des Bains de mer (réalisée).
- 1960. *Chaufferie centrale des parfumeurs*, avec Jean Prouvé. Grasse (06). Commanditaire: Société de production et de distribution de vapeur à Grasse (réalisée).
- 1960. *Plan-masse du village de Castellars*, avec Jacques Couëlle, Mouans-Sartoux (06). Commanditaire: banque Seligman (réalisé sans André Bruyère)
- 1964. *La Sesta* complexe touristique et portuaire. Antibes (06). Commanditaire: Pierre Laporte (non réalisé).
- 1966-1969. *Les Astragales*, ensemble de logements avec Jean-Pierre Hiard et Alain Le Breton. Sausset-les-Pins (13). Commanditaire: Marcel Sinaï, société Assé (réalisée).
- 1967-2000. *Maison Les Aires*. Maussane-les-Alpilles (13). Commanditaires: Marcel et Enisa Sinaï (réalisée, achevée après la mort de l'architecte, labellisée «Patrimoine du XX^e siècle» en 2000).
- 1967. *Maison Le Lauzeret*. Saint-Romain-en-Viennois (84). Commanditaire: Jean Rouvet (réalisée).
- 1968-1971. *Maison les Eyrasclès*, avec Aston Azais. Maussane-les-Alpilles (13). Commanditaire: l'architecte (réalisée, inscrite aux Monuments historiques en 2014).
- 1970. *Complexe touristique de la calanque de Port-Miou*. Cassis (13). Commanditaire: Marcel Sinaï, société Assé (non réalisé).
- 1972-73. *Maison Henocq*. Goult (84). Commanditaire: Monsieur Henocq (réalisée).
- 1973. *Maison Debouzy*. Lourmarin (84). Commanditaire: M. et Mme Debouzy (réalisée).
- 1973. *Projet de 100 maisons*. Gémenos (13). Commanditaire: Marcel Sinaï, société Assé (réalisé plus tard en style provençal).
- 1985. *Thermes marins sur le domaine de la Batterie Madame*. Villefranche-sur-Mer (06), (non réalisé).

¹ Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle appliqué aux arts... par une société de naturalistes et d'agriculteurs, Paris, Imprimerie Abel Lanoë, 1816, tome III.

² CHASLIN François, «André Bruyère, une élégance dans le siècle», in CHASLIN François, Roy Ève, *André Bruyère*, Paris, Editions du Patrimoine, collection Carnets d'architectes, 2016, p.46.

³ BRUYÈRE André, *Pourquoi des architectes*, Paris, Pauvert, 1968, p.72.

⁴ BRUYÈRE André, *Pourquoi des architectes*, Paris, Pauvert, 1968, p.104.

⁵ «Sausset-les-Pins, Les Astragales», Paris, Montbrun, brochure commerciale de présentation de la résidence, 1967, non paginé.